



LA REVOLTE DES CROQUANT EN PERIGORD

E. CEROU

En 1594 et 1595, puis 1637 et 1742, si l'on s'en rapporte aux archives concernant cette époque, eut lieu le soulèvement des « croquants » ou « Tard-Avisés ». Ces hommes (à qui s'appliquait cette épithète dédaigneuse) allaient pendant des années, à des intervalles plus ou moins rapprochés, ravager les campagnes et attaquer les châteaux et les villes. Ils ne se révoltaient pas contre le Roi, dont ils se disaient très sincèrement les serviteurs (car ils désiraient « vivre et mourir pour son service ») mais, contre un état de choses qu'ils ne pouvaient plus supporter !

En 1594, épuisés, Huguenots et Ligueurs ont déposé les armes, mais la misère est grande dans nos campagnes. Plus que n'importe qui, nos paysans ont souffert de la guerre civile. Les réîtres, engagés dans les deux camps, ont détruit, pillé, brûlé, violenté, rançonné et tué à qui mieux-mieux, semant ainsi la ruine et la désolation. Les malheureux paysans sont à bout et, malgré leur absolu dénuement, ils doivent encore se soumettre à la « Taille » (en ce qui concerne cette imposition, le « Petit Larousse » la définit ainsi : impôt direct, levé sur les roturiers, en France, sous l'ancien régime) ! Ceux qui ne peuvent payer sont emprisonnés, enlevant ainsi à leur femme et leurs enfants les seuls bras capables de faire les travaux. Le souvenir des atrocités anciennes n'est pas éteint, les pires récits frappent des imaginations et, la coercition des autorités régionales n'arrange rien !

Déjà, dans le bas Limousin, les « Granges » du clergé nobiliaire brûlent, les récoltes et bâtiments d'engrangement seigneuriaux sont littéralement saccagés ; à leur tour, les paysans du Périgord passent aux actes. Le 27 Mars 1594, les plus résolus se réunissent dans la Chapelle de Château-Missier (sur la paroisse de Salon) et, se choisissent un chef : La Sagne, lequel est notaire à la Douze. Puis, nouvelle réunion, le 23 Avril, dans la Forêt d'Abzac (au-dessus de Limeuil). Huit mille paysans sont là, vêtus de blouses et chaussés de sabots ; ils sont armés de fourches, de haches, de pertuisanes, d'épées, et même d'arquebuses, ramassées sur les champs de bataille.

Aucun murmure ni invective contre le Roi, par contre, les receveurs d'impôts et les nobles sont violemment pris à partie. Le seigneur de Saint-Alvère se voit, derechef, dans l'obligation d'écouter et acquiescer aux revendications qui lui sont imposées. Mais étant

donné que l'ambiance est à la rébellion, les villages environnants s'inquiètent et se préparent à toute éventualité.

C'est alors qu'intervient le sieur de Pourquery, syndic de la bastide huguenote de Monpazier et Avocat au Parlement de Bordeaux. Il essaie de faire entendre raison aux révoltés et leur pose la question suivante : « Obtiendront-ils gain de cause ? Car, la violence entrainera fatalement la répression ; ne vaudrait-il pas mieux présenter des doléances et revendications au Roi, lui-même ? Et non les armes à la main étant donné que, c'est une lourde faute, et qu'elle implique la « peyne de criminels de lèse-majesté » !

Suite à cette intervention, la réflexion est bonne conseillère et nos rebelles penauds (mais toujours récalcitrants), décident d'un commun accord, d'envoyer une délégation auprès d'Henri IV afin de lui présenter un « Cahier de Doléances », dans lequel seront consignés les peines et les sévices dont les paysans périgourdins sont affligés ! Ils demandent, en outre, le pardon pour leurs réunions armées et leurs quelques méfaits ; mais aussi, la suppression d'un certain nombre d'officiers – collecteurs d'impôts et le rabais des « tailles », de même que la permission d'élire un syndic pour les paysans !

Lors de l'entrevue en question le Béarnais consentit à exonérer les paysans périgourdins de la « Taille », pendant un an ; quant au syndic, il leur fut refusé, ainsi que la suppression d'officiers-collecteurs d'impôts, mais un « Maître des Requêtes » devait être nommé (afin de recueillir les plaintes), et le pardon fut accordé pour les assemblées en armes mais, toutefois, sous réserves que ces attroupements seraient dispersés avant la Saint-Jean !

La Sagne et ses lieutenants, Mignot et Papus (ce dernier était Procureur d'Office en Châtellenie d'Ans), ne croient pas aux promesses du Roi ni en un règlement légal et les assemblées se succèdent ! Les croquants passent donc aux actes et, ceci, afin de délivrer leurs frères emprisonnés pour n'avoir pas pu payer l'impôt. Ce sera bientôt une véritable anarchie : châteaux saccagés, convois militaires pillés, officiers des châtellenies molestés, etc, etc.

Bien des éléments de noblesse du Périgord, ainsi que les petits hobereaux, tendent à oublier momentanément leurs nombreuses et vieilles querelles pour se liguier et lutter contre les dissidents. C'est ainsi que Monsieur de Bourdeilles, Sénéchal du Périgord, s'émeut et réclame une répression sévère du mouvement insurrectionnel paysan. Le bon roi Henri se refuse à châtier les gens du peuple : « Je désire, de préférence et si cela est possible, que ces mouvements et désordres se règlent par la douceur ». Dès ce moment-là, les partis en présence restent sur leurs positions ; mais mandés par arrêt du 13 Août 1594, à paraître devant le Parlement de Bordeaux, les susnommés La Sagne, Mignot et Papus, s'insurgent contre cet arrêt et refusent de se rendre à Bordeaux !



Pendaison de Croquants

En février 1595, les paysans présentent leur « cahier de Doléances » devant les Etats Généraux du Périgord mais voient, avec stupeur, leurs revendications repoussées. Entre temps le Sénéchal, Monsieur de Bourdeilles, réclame un appui financier pour l'entretien des gens d'armes afin, dit-il, « de pouvoir abaisser le caquet de tous ces croquants » ; mais après une entrevue, le 8 Août de la même année, entre le Sénéchal et La Sagne (au château de Cognac), le désaccord est complet et la lutte armée est réouverte ! En vérité, il en résulte une lutte trop inégale entre les troupes de métier, expertes et bien armées, et les bandes de ruraux qui, mal équipées et sans liaison ni principes de combat, sont appelées à la débâcle.

Comme on pouvait s'y attendre ces derniers se font écraser, peu de temps après la rencontre du château de Cognac, tout d'abord à Négrondes, puis à Saint-Crépin-d'Auberoche et à Condat-sur-Vézère : un peu plus tard, le 4 Septembre 1595 à Liorac, ils signent l'engagement de rendre « les armes, enseignes et tambours, dans un délai de trois jours ». Mais la rébellion gronde encore sourdement et, le 12 Juillet 1596, le Parlement de Bordeaux envoie une « députation » pour pacifier le Périgord. Le 30 Novembre 1596, Henri IV ordonne d'arrêter les emprisonnements et les poursuites envers les paysans : « Ne voulant, dit-il, réduire son peuple à l'obéissance, que par la douceur et la clémence ! ».

Se plaignant toujours du prélèvement de la « Taille » et de la « Dîme », ainsi que des rudoiments et des contraintes que leur faisaient subir les officiers des impôts ; les croquants recommençaient leurs réunions en s'assemblant, en 1597, dans la Forêt de la Bessède et à la Trappe (près de la paroisse de Villefranche-du-Périgord). Mais, chose nouvelle et étonnante, pour la première fois depuis le déclenchement de ces troubles paysans, quelques rares personnes de la noblesse périgourdine (également mécontentes) se joignent à eux ? C'est alors qu'un curieux personnage, venu de Périgueux, s'employa de son mieux à dissocier le mouvement rebelle ; il y parvint facilement, en ravivant les passions religieuses.

C'est ainsi que les protestants, accusés faussement de rechercher le pillage des églises, prirent la décision de se séparer des autres ; quant aux gens du mouvement, d'obédience catholique, ils furent inversement et faussement accusés de saccager les biens appartenant aux huguenots : ils quittèrent aussi l'assemblée ! Partagée par ces incidents et ces défections, la rébellion s'éteignit et une longue période de calme s'ensuivit ; mais, la « Jacquerie » n'était nullement anéantie pour cela car, les motifs qui l'avaient déclenchée étaient toujours en vigueur. En réalité elle sommeillait et couvait sous la cendre mais, telle une braise et quarante ans plus tard, elle se raviva et se réveilla plus terrible qu'avant !

Effectivement, en 1637, une nouvelle augmentation des « tailles » ou impôts divers, déclencherà la colère et la seconde insurrection des « croquants ». Le soulèvement rassemblera immédiatement dix mille paysans, sous les ordres d'un noble cette fois : Antoine du Puy, sieur de La Mothe La Forest ; mais contrairement aux insurrections précédentes les rebelles sont bien armés, bien équipés, disciplinés, entraînés et encadrés par quelques anciens militaires chevronnés.

Cette deuxième révolte débuta en Périgord et s'étendit rapidement au Bordelais, au Quercy, à l'Agenais, au Poitou et à l'Angoumois. Peu de temps après, elle prit des proportions alarmantes et cela sous l'impulsion de deux autres chefs acharnés, soutenus chacun par quelques milliers d'hommes ; leurs noms sont évocateurs de cette époque troublée : Pierre Grellety (paysan, meurtrier d'un officier royal) et, Buffarot (modeste tisserand originaire du village de Capdrot). Malgré la supplique adressée par l'ensemble des « croquants », au Roi de France, pour demander l'allègement des impôts, en échange d'une totale obéissance au souverain ; la réponse du Roi fut, afin de calmer les esprits enflammés, une répression qui (bien qu'empreinte de modération) fit des centaines de morts.

Le 13 Mai 1637, La Mothe La Forest occupa, avec plus de six mille hommes, l'importante ville de Bergerac qui était sans munitions, ouverte de tous côtés et démantelée. L'occupation de ladite ville ne dura que 6 Juin ; mais durant ce laps de temps, La Mothe fit appel à de nombreuses communes, pour leur demander de lui envoyer des renforts en soldats, vivres et munitions. Il demanda en particulier de l'aide à Salignac, à Paulin, Saint-Geniès, Nadaillac, Borrèze, Laffeuillade, etc, etc.



Scène de pillage, cliché du net



BOURGEOIS ET CROQUANTS ATTAQUANT UN CHATEAU

Le duc de la Valette (fils du Duc d'Epéron, alors gouverneur de Guyenne), à la tête de deux milles soldats, revint à marches forcées des Pyrénées – où il protégeait la frontière avec l'Espagne – et ce, pour attaquer deux mille « Croquants » retranchés dans la sauvetat d'Eymet. Au bout de trois heures d'un combat enragé, Madaillan et ses « Croquants » s'enfuirent, en abandonnant un millier de morts ou de blessés graves, ainsi que quarante des leurs comme prisonniers. Le Duc de La Valette dénombra deux cents morts parmi les siens et, continuant sur sa lancée, poursuivit les vaincus jusqu'à Eymet et même à Puysserampion, d'où il les délogea encore et les remit en déroute en leur causant de lourdes pertes. Sur ces entrefaites, six mille des leurs qui venaient à leur rescousse (bien décidés à en découdre, en prenant La Valette à revers), furent fort surpris et désemparés en se retrouvant nez à nez avec lui et ses 1800 hommes ; ils se dispersèrent vivement et disparurent dans les bois alentour.

Mortifié par ces nombreuses et importantes défaites, se succédant même rapidement, le sieur La Mothe La Forest se soumit au duc de Duras (au lieu et place du duc de la Valette), sous condition qu'il ne soit fait aucun mal ni à ses compagnons, ni à lui-même. La grâce royale leur fut accordée, moyennant l'abandon immédiat de la ville de Bergerac et, la promesse de faire amende honorable aux représentants du Roi !

Après la soumission de La Mothe, le second chef des « Croquants » qui eut à pâtir de la répression, vu qu'il résista aux forces royales jusqu'au bout, ce fut le tisserand Buffarot. A la tête de quatre mille des siens, il fut capturé près du château de Montpeyran (en la juridiction de Villeréal), par un lieutenant du duc d'Epéron : Pierre de Molinier de Lacan. Il faut préciser à son honneur, qu'il opposa avec ses compagnons de lutte, une farouche résistance aux soldats de Pierre de Molinier. Mais comment faire pour ne pas être battus, en terrain découvert, par des troupes de métier et, de plus, très fortement armées et dotées s'artillerie !



ARQUEBUSIERS : XVIIème (Clichés du Net)

Malgré tout son courage et sa bravoure, Buffarot fut donc fait prisonnier et fut traîné le jour de la foire du 6 Août 1637, sur la place des Cornières à Montpazier et là, il fut rompu vif et écartelé, ses membres brisés les uns après les autres et, son corps et sa tête pareillement, ses jambes et ses bras furent dispersés en des lieux divers, son corps fut hissé sur un cerisier à « Bernadet » (le long du « Grand Chemin » de Belvès à Montpazier), puis, sa tête fut transportée et exposée à Belvès. On peut penser qu'un tel étalage de cruauté était, sans aucun doute, destiné à effrayer la population et à dissuader ses confrères-paysans d'entrer en rébellion !

La chance, pourtant, changeait parfois de camp ! Ce fut le cas en 1640, moment où les « Croquants » tendirent un bon traquenard au régiment de Ventadour, dans une forêt des environs de Périgueux ; l'affaire fut chaude et se solda par un désastre pour les troupes royales : en effet, plus de trois cents soldats et officiers furent tués et il y eut autant de blessés (sinon plus), et la perte d'un lot important d'armes et de munitions qui furent récupérées par les vainqueurs.

Mais dans la plupart des cas, le dernier mot restait aux forces de l'ordre. C'est ainsi qu'en Janvier 1642, après plusieurs accrochages meurtriers et des fortunes diverses pour les uns et les autres ; Pierre Grellety (dont le père avait été roué vif et écartelé en 1639), perdit aussi ses meilleurs auxiliaires : « Gorge-Torte » et son fils. Ces derniers avaient été tués dans un guet-apens, tendu par un groupe de deux cents hommes (du paréage de Vergt), commandés par un archer qui se nommait Chaleppe.

Découragé par la discorde qui s'installait entre les Croquants, par les nombreuses défaites, les disparitions des proches et les diverses défections, Pierre Grellety et son frère obtinrent du Roi promesse de grâce pour eux et leurs frères d'armes, sous condition de cesser

la lutte ! Pour se racheter, Grellety s'engagea dans les rangs de l'armée d'Italie, et alors qu'il venait d'obtenir le Brevet de Capitaine, il fut victime d'une épidémie et mourut près de Milan.

Ses trois principaux chefs étant soumis ou décédés, l'insurrection perdit peu à peu de sa virulence pour, finalement, s'éteindre vers 1644, non sans avoir par intervalles les derniers soubresauts de la fin. Dans les décennies suivantes, il y eut encore des soulèvements en diverses régions car, les motifs de mécontentement provenaient souvent d'une cause à peu près similaire ; mais ceci est une autre histoire, que nous n'aborderons pas ici.

BIBLIOGRAPHIE.

- « Monpazier, Logis, gens et faits d'Autrefois », Dr. F. L'Honneur, 1939.
- « Histoire du Périgord », J-J. Escande, Impr. Delmas, Périgueux.
- « Histoire des Croquants », Y-M. Bercé, Impr. Floch à Mayenne, 1986.
- « Sarlat et le Périgord Méridional », J. Maubourguet, Tomes 1 et 2, Imp. Delmas, Périgueux.
- « Les Bastides en Périgord », J. de Verneuilh, Périgueux.



BASTIDE DE MONPAZIER XIII^e siècle (Photos J-M.Baras-2015)